



*Liberté • Égalité • Fraternité*  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU GERS

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
N°32-2017-128

PUBLIÉ LE 15 NOVEMBRE 2017

# Sommaire

## DDFIP

32-2017-11-10-008 - Arrêté de fermeture exceptionnelle du CFP de FLEURANCE (1 page)

Page 3

DDFIP

32-2017-11-10-008

Arrêté de fermeture exceptionnelle du CFP de  
FLEURANCE

*arrête de fermeture exceptionnelle CFP de FLEURANCE - déménagement*

**DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES**

**DIRECTION DEPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES**  
Du GERS

2, place Jean David  
CS 80302  
32007 AUCH Cedex

**Arrêté relatif au régime d'ouverture au public  
des services de la direction départementale des finances publiques du Gers**

**Le directeur départemental des finances publiques du Gers**

Vu le décret n°71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'Etat ;

Vu les articles 26 et 43 du décret n°2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n°2008-310 du 3 avril 2008 relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> juin 2016 portant délégation de signature en matière d'ouverture et de fermeture des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques du Gers ;

**ARRÊTE :**

**Article 1<sup>er</sup> :**

**Le Centre des Finances Publiques de FLEURANCE, situé 54, rue Cadéot - 32500 FLEURANCE ferme à compter du Mardi 28 novembre 2017 pour cause de déménagement et ré ouvrira à compter du 6 décembre 2017 à la nouvelle adresse :**

**39 boulevard de Metz  
32500 FLEURANCE**

**Article 2 :**

Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs de la Préfecture et affiché dans les locaux des services visés à l'article 1er.

Fait à AUCH, le 10 novembre 2017

Par délégation du Préfet,  
Le directeur départemental des finances publiques du Gers

HERNANDEZ JeanClaude  
Administrateur Général des Finances Publiques



MINISTÈRE DE L'ACTION  
ET DES COMPTES PUBLICS